

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Février 2017



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.15
Les rendez-vous du mois	p.18
Vie quotidienne	p.19



PONT SAINT MARTIN



Résultats de la collecte de la banque alimentaire du 25 et 26 novembre

Karine Meng, adjointe déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Solidarité tient à remercier les Martipontains pour leur générosité.

Cette année, nous nous félicitons des 2056 kg de denrées alimentaires qui ont été collectés, fruit de la générosité de chacun. **« Le résultat est tout à fait satisfaisant, grâce aux nombreux Martipontains ayant participé, cette année encore, à cette action »** souligne Karine Meng. On note toutefois une légère baisse de 500kg par rapport à l'année dernière. Nous comptons sur vous l'année prochaine !

Karine Meng tient à remercier Monsieur et Madame Payet, gérants du magasin Super U, pour leur accueil, ainsi que la quarantaine de bénévoles qui ont donné de leur temps. **« Les bénévoles se sont succédés tout au long de ces deux jours en tenant parfois des permanences sur les deux journées. »**

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant
le 2 du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Noël à la Farandole

Le vendredi 16 décembre, Yannick Fétiveau, maire, Karine Meng, adjointe déléguée à l'Enfance, la Jeunesse et la Solidarité, et l'ensemble de l'équipe de La Farandole ont invité les enfants du multi-accueil « La Farandole » ainsi que leur famille au spectacle de Noël « les rêves de Grelette ».

Après le spectacle, une surprise attendait les enfants : le père Noël ! La soirée s'est joyeusement clôturée autour d'un buffet. Les parents ont pu échanger avec les professionnels et découvrir un diaporama retraçant quelques moments clés du quotidien de « La Farandole » sur l'année 2016.

La semaine suivante, 6 enfants sont allés découvrir les décorations de Noël et sont entrés dans l'univers magique de la ferme au centre commercial de Basse Goulaine : cochon, lapin, poussin, petite chèvre ont fait l'unanimité sans oublier un tour dans le petit train. Cette balade en minibus en a ravi plus d'un !



Convention de partenariat relative aux jumelages

Lors du Conseil Municipal du 15 décembre, les élus ont approuvé la mise en place d'une nouvelle convention de jumelage qui définit le rôle des différents acteurs, la composition du comité de jumelage et les modalités de financement.

Cette convention permet la création d'un comité de jumelage regroupant élus et membres de l'Association Rencontres Échanges Jumelages, afin d'œuvrer sur un projet commun au bénéfice de la pérennité des jumelages avec Pont-Saint-Martin, Italie et Brockenhurst, Angleterre. Un financement régulier des activités de jumelage sera assuré par le biais d'une dotation globale forfaitaire calculée sur la base du nombre d'habitants, et non plus une subvention accordée au cas par cas. **« Grâce à ce budget alloué, les membres de l'AREJ seront davantage autonomes et force de proposition auprès de la municipalité, pour bâtir un programme en lien avec nos communes jumelles »** commente Yannick Fétiveau,

maire. La volonté de tous est bien d'associer le plus grand nombre d'habitants, anciens et nouveaux, à ces jumelages pour renouveler et redonner un nouveau souffle aux manifestations organisée avec les Italiens et les Anglais. **« Avec l'augmentation du nombre d'habitants et l'arrivée de nouvelles populations, davantage de personnes seront susceptibles d'être intéressées, et ensemble nous pourrions éventuellement envisager de nous rapprocher d'un autre pays »** conclut Yannick Fétiveau.





Un minibus au service des personnes âgées

Afin d'aider et soutenir les personnes âgées, une équipe de bénévoles se relaie tous les mois pour proposer un service de transport aux aînés ayant des difficultés pour se déplacer. Ils donnent de leur temps aux personnes âgées afin de les accompagner pour aller au marché, faire leurs courses, ou aller au club des Joyeux Saint Martin, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.

Les personnes intéressées par ce service doivent se manifester auprès du secrétariat de la mairie. D'autre part, nous recherchons des chauffeurs bénévoles pour renforcer l'équipe, ponctuellement ou durablement (1 mois par an). Si vous souhaitez intégrer l'équipe, vous pouvez prendre contact avec les élus à l'accueil de la mairie, au 02 40 26 80 23.



Salle Saint Martin : une rénovation attendue

Lieu très utilisé par les Martipontains, la salle Saint Martin fait l'objet d'une restauration complète afin d'être embellie et modernisée. Celle-ci, débutée en janvier, s'achèvera mi-avril et comprendra :

- la mise à niveau des planchers et la pose de carrelage,
- la réfection complète des doublages des murs périphériques,
- le remplacement du plafond,
- la mise en place d'éclairage à LED,
- la modification de l'implantation de l'office et des placards ainsi que les peintures intérieures.
- la redistribution de l'agencement permettant d'optimiser l'espace et l'accueil des invités.



« Gardons notre cap pour un avenir meilleur ! »



Chers Martipontains,

La cérémonie des vœux du maire du 6 janvier dernier a encore une fois été un moment fort propice aux rencontres et aux échanges. Au-delà des diaporamas et discours qui rendent compte du bilan de l'année passée et des perspectives pour l'année à venir, ce moment inscrit dans le calendrier communal est un formidable moment de convivialité réunissant les Martipontains, les responsables des associations, les acteurs économiques et les élus.

« *Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite* », tel est le message de l'industriel Henry Ford, qui nous invite à œuvrer ensemble pour réussir et bâtir Pont Saint Martin.

- Un Pont Saint Martin moderne qui s'engage dans la transition énergétique et dans la réalisation d'équipements publics structurants comme la future salle polyvalente.
- Un Pont Saint Martin actif qui crée de l'emploi en lien avec la communauté de communes.
- Un Pont Saint Martin accueillant avec la création de nouveaux logements idéalement situés aux portes de Nantes.
- Un Pont Saint Martin solidaire avec la création de logements à loyers modérés et des aides aux plus démunis.
- Un Pont Saint Martin à l'écoute des Martipontains avec l'organisation d'instances participatives comme le futur Conseil des Sages et l'organisation de nombreuses réunions publiques.
- Un Pont Saint Martin « label vert » développant ses espaces verts et ses milieux naturels au bénéfice de notre qualité de vie et nos loisirs.
- Un Pont Saint Martin dynamique avec des investissements et un soutien permanent auprès des écoles et de notre tissu associatif dynamique.
- Un Pont Saint Martin orienté vers l'apaisement et la sécurité des déplacements et des mobilités.

« *L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare.* » Alors, avec votre participation et votre soutien, nous allons continuer de préparer notre avenir à tous, en poursuivant notre mission avec passion dans l'intérêt des Martipontains.

Yannick Fétiveau,

Maire de Pont Saint Martin

Disparition du défibrillateur place du marché

Un défibrillateur automatique était mis à disposition de la population auprès de l'hôtel de ville, non loin des lieux de vie des Martipontains (écoles, médiathèque, place du Marché, complexe sportif. Précieux appareil en cas d'arrêt cardiaque, il sert à faire repartir le cœur des victimes. **Sa disparition a été constatée. La municipalité tient à exprimer sa profonde indignation face à cet acte de vandalisme.**

Journées de la BD

Le service jeunesse et la médiathèque Le 3^{ème} Lieu s'associent au prix BD jeunesse des « Journées de la BD » de Rouans.

Le projet en quelques mots :

Les jeunes âgés de 11-14 ans sont invités à devenir critiques de bandes dessinées. Après plusieurs rencontres inter-structures autour du dessin et de la BD, les jeunes participants devront élire le meilleur album parmi une sélection de 5 titres.

- « Neska du clan du lierre » de Louise Joor
- « Bots » de Decoudray
- « Magic 7 » de Toussaint – Quatrocchi – La Barbera
- « Love, le lion » de Frédéric Brémaud, Federico Bertolucci
- « Ninn, la ligue noire » de Darlot, Pilet

Le projet s'articulera autour de 4 temps :

- Lundi 20 février de 10h à 17h : lancement du prix, ateliers dessins, rencontres avec des dessinateurs, espace BD.
- Du 20 février au 20 avril : lecture et critique des BD en lice.
- Jeudi 20 avril de 14h à 17h : échanges et débats autour des albums et vote.
- Samedi 29 avril de 14h à 17h30 : festival « les journées de la BD » à Rouans – Animations, tables rondes

Renseignements et inscription en mairie, au 02 40 26 80 23 ou accueil@mairie-pontsaintmartin.fr.

Erratum guide pratique

Candice Imack, photographe : 06 18 01 56 30

Service Enfance Jeunesse Education

SERVICE JEUNESSE : LES VACANCES DE FÉVRIER

Ouvert du lundi 13 au vendredi 24 février, le service jeunesse accueille les jeunes à partir du CM2.

Du 13 au 17 février :

Lundi : Crêpes party
Mardi : Festival du Jeu à Saint Herblain

(sous réserve de la programmation)

Mercredi : Atelier bricolage : un monde de pixels
Jeudi : Après midi interco'
Vendredi : Sortie au choix

Du 20 au 24 février :

Lundi : Initiation au Kinball
Mardi : Ciné goûter
Mercredi : Hip hop session
Jeudi : Urban Day
Vendredi : Loisirs créatifs

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée par coupon à rendre à l'accueil de la mairie. Pour le lundi 20, inscription à la journée obligatoire. Les flyers sont disponibles à la Maison de l'Enfance et sur le site internet : www.mairie-pontsaintmartin.fr



ZOOM SUR URBAN DAY : UN PROJET JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Journée co-organisée par plusieurs structures jeunesse : Geneston, Le Bignon, Corcoué sur Logne, La Chevrolière, Saint Colomban, Touvois, Saint Philbert de Grand Lieu et Pont Saint Martin.

Urban day est organisé autour de la culture urbaine. Ce phénomène est aujourd'hui présent partout, il regroupe les sports et les arts urbains. Les disciplines sont variées : danse, genres musicaux (hip-hop, beat box), sports de rue (roller, skate, BMX, basket de rue, parkour, foot de rue...). Pont Saint Martin sera la commune d'accueil et en cette qualité, elle garantira le suivi administratif et financier du projet ainsi que la mise à disposition du complexe sportif.

L'édition 2016 aura lieu le jeudi 23 février, au complexe sportif de Pont Saint Martin. Plusieurs ateliers seront mis en place : street foot, skate board, slack line, etc. Intervenants et professionnels organiseront des temps d'initiation de 45 minutes et chaque jeune participant pourra découvrir diverses techniques.

Économies d'énergie avec les LED

Dans le cadre de son label Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV), la commune de Pont Saint Martin s'est vue remettre par l'État 1000 ampoules LED par lot de deux, en partenariat avec EDF, afin de promouvoir l'énergie verte.

Une convention signée le 10 décembre 2015 entre EDF et l'Etat prévoit la distribution d'un million de lampes LED au total sur la période 2016-2017, pour les communes de moins de 250 000 habitantes, situées sur les territoires lauréats de l'appel à projet Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions favorisant la Transition Énergétique pour la Croissance Verte promues par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Les collectivités concernées par ce projet peuvent remettre des ampoules à LED aux ménages qui ne sont pas équipés ou qui méconnaissent ce type d'équipement, tels que les retraités, les ménages modestes, ou les scolaires.

DE SENSIBLES ÉCONOMIES

Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux Réseaux et à la Transition Énergétique explique : « *L'éclairage représente une part non négligeable de la consommation d'électricité au sein d'un logement. Les lampes LED permettent une réduction significative de la consommation d'énergie de 80% et ont une durée de vie supérieure à 15 ans.* » L'opération étant à destination des ménages à faible revenu, nous vous invitons à vous présenter au service Solidarité et Affaires sociales de la mairie avec vos anciennes ampoules afin de les échanger contre des ampoules LED, dans la limite de 2 par foyer. Jean-Marc Allais conclut : « *La commune se félicite de participer à cette opération de grande ampleur. Pour aider des familles martipontaines non imposables à réduire leurs dépenses énergétiques* ».

INFOS PRATIQUES

Service Solidarité et Affaires sociales :
02 40 26 83 38.

Écoles et médiathèque, un partenariat riche et nécessaire

Depuis l'ouverture du 3^{ème} Lieu il y a quatre ans, la médiathèque et les écoles ont tissé un partenariat solide, afin que chaque enfant scolarisé sur la commune profite de ce lieu de culture et d'information, ouvert à tous.

« *Il est important pour favoriser le plaisir de la lecture, de faire découvrir le livre aux enfants dans un autre lieu que l'école et d'une façon différente* », précise Marie-Anne David, adjointe déléguée à la Vie Culturelle et aux Événementiels.

Pour accompagner les enfants dans leur découverte, l'équipe de la médiathèque propose différentes activités tout au long de l'année, sur des créneaux dédiés aux scolaires les mardis et vendredis. Chaque semaine, trois classes sont accueillies pour des séances d'1h à 1h30. Les 24 classes de la commune sont invitées à venir une fois par trimestre pour des ateliers thématiques animés par une bibliothécaire. Depuis trois ans, des bénévoles viennent également lire des histoires aux classes de maternelles. « *Respectueux de ce lieu de silence où les déplacements se font à pas feutrés, les jeunes enfants sont très attentifs aux histoires, comptines et poésies que nous leur lisons*, se réjouit Martine, l'une des bénévoles. *Ils aiment regarder les illustrations qui suscitent leur curiosité et les incitent à s'exprimer spontanément tout en écoutant les autres.* »



Après des ateliers sur les abécédaires, les jeux de mots ou les voyages qui ont beaucoup marqué les enfants les années précédentes, c'est la poésie qui est mise à l'honneur cette année. Mais attention, pas de par cœur ni de récitation au programme ! « *Nous nous efforçons toujours de proposer des activités ludiques pour que les enfants apprennent tout en s'amusant*, explique Noémie Tranchant, bibliothécaire jeunesse. *Le maître mot est le plaisir. Nous cherchons à donner envie de*

lire et à aiguiser la curiosité des enfants pour qu'ils s'autorisent à aller vers des lectures différentes de leurs habitudes ». Au cours du premier trimestre, les maternelles ont ainsi joué avec les sonorités, en chuchotant et en scandant de courts poèmes. Les élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2) ont quant à eux lu de la poésie contemporaine grâce à la collection des éditions Møtus « Pomme Pirates Papillons », collection qui fait la part belle à l'humour et à des illustrations surprenantes. Enfin, les CM1 et CM2 ont participé à une grande collecte poétique, destinée à orner l'arbre à poèmes qui sera mis en place à la médiathèque à l'occasion du Printemps des Poètes.



Ces visites permettent aux enfants d'évoluer librement dans la médiathèque, lors d'un temps de lecture où chacun peut piocher au gré de ses envies parmi les 5000 livres pour enfants. Les enseignants profitent parfois de ce temps pour animer des ateliers en petits groupes : théâtre, lecture de kamishibai... Les livres de la médiathèque circulent aussi dans les écoles puisque chaque enseignant a la possibilité d'emprunter des documents pour sa classe et de demander aux bibliothécaires des sélections liées aux thèmes abordés en cours.

Les classes sont régulièrement conviées à visiter les expositions présentées dans la salle d'animation du 3^{ème} Lieu. Chaque année depuis dix ans, la municipalité propose des ateliers d'écriture aux écoles. Ils se déroulent au printemps et sont animés par des artistes toujours différents pour que

les enfants explorent les diverses facettes de l'écriture et de la création artistique. Au mois de mars, deux classes de CE2 et CM1 de l'école Saint-Joseph rencontreront les artistes Sandra Belland et Delphine Vaute, pour des ateliers d'écriture poétique et d'arts plastiques. Les classes élémentaires seront invitées à visiter l'exposition d'œuvres de Delphine Vaute et à admirer l'arbre à poèmes qui trouvera sa place dans le hall du 3^{ème} Lieu, à l'occasion du Printemps des Poètes. Un beau programme en perspective !

En février, dans votre médiathèque

EXPOSITION

Venez visiter l'exposition conçue par les archives départementales « *L'aventure industrielle en Loire Inférieure : 1820-1930* ». Vous trouverez, sur ces 18 panneaux, la présentation de la révolution industrielle en Loire Inférieure et ses conséquences.

Du 1^{er} au 28 février aux heures d'ouverture de la médiathèque, Salle d'Animation.

PROJECTION

Profitez des vacances pour venir voir un film d'animation tout public (à partir de 8 ans).

Mercredi 15 février à 15h, salle d'Animation. Durée : 1h20



Travaux rue d'Herbauges

Les réseaux aériens (électriques et télécommunications) sont aujourd'hui considérés comme une pollution visuelle. Notre commune se doit de retrouver une âme de centre bourg attractif. La réunion publique du 13 janvier, avec les habitants et les commerçants, a souligné une forte volonté d'améliorer l'esthétisme et l'environnement.

Le projet avait déjà été initié, au cours de l'année 2016, avec la volonté de diminution des coûts structurels et énergétiques. Le Syдела, syndicat d'énergie, avait alors mené des études de faisabilité.

Sur le terrain, le chantier débutera à partir du 13 février pour s'achever début mai. Il va se dérouler en plusieurs phases pour répondre à des objectifs hiérarchisés. Une partie du financement sera apportée par les opérateurs selon des conventions signées avec la collectivité. L'objectif est de dissimuler les réseaux et d'améliorer l'éclairage public par LED, et surtout reconstruire ceux déjà enfouis (notamment le réseau d'eau potable sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat d'eau Atlantic'Eau). Dans le respect de la biodiversité, et la mise en relief de notre patrimoine bâti, nous poursuivons par la mise en place d'une maîtrise d'œuvre en vue d'aménager la voirie pour sécuriser et fluidifier les déplacements et les mobilités, tant pour les véhicules que les piétons ou les vélos. Cet aménagement s'appuiera sur le nouveau schéma de déplacement.

Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux Réseaux et à la Transition Énergétique, tient

à remercier les commerçants, les artisans et les habitants du centre bourg, qui font preuve de compréhension : « *J'invite l'ensemble des Martipontains à venir se stationner sur un périmètre plus large où des corridors*

d'accès piétons seront aménagés, mais surtout à continuer de rencontrer et soutenir nos commerçants et artisans, qui seront toujours présents pour nous accueillir ».



Des déviations seront mises en place et fléchées pour les véhicules légers comme pour les poids lourds. La déviation pour les véhicules légers empruntera la rue du Plessis, la rue de la Mône et la rue du Vignoble. La ligne régulière Lila N°12 continuera à desservir les arrêts habituels. Les cars scolaires seront peu impactés par cette déviation. Pendant la durée des travaux, l'accès riverains sera préservé. La collecte des ordures ménagères sera assurée tous les samedis en porte à porte, comme à l'accoutumée.

Stationnement rue des Sports

La municipalité vous rappelle qu'il est interdit de se stationner devant les barrières d'entrée, rue des Sports, et vous remercie de bien vouloir respecter la signalisation en vous stationnant sur les nombreuses places disponibles, afin de permettre l'accès des services municipaux et des secours en cas d'urgence.



Installation du Conseil des Sages

Jeudi 12 janvier, les premiers Sages de Pont Saint Martin ont pris part à leur premier conseil. Le Conseil des Sages est composé de 12 personnes, âgées de 63 à 76 ans, aux parcours de vie et aux connaissances très différents. Les compétences et les savoir variés de chacun font la force de ce conseil.

« Au-delà des apports personnels et de son humilité sincère, les qualités premières d'un sage résideront dans ses capacités de partage constructif et de sa compréhension des besoins et des enjeux communs » souligne Yannick Fétiveau, maire.

Au cours de cette réunion d'installation, diverses idées ont été lancées pour améliorer le quotidien de chacun. Enthousiastes et désireux d'améliorer la vie des Martipontains, les sages sauront mettre en commun leurs compétences et partageront leurs expériences pour mener à bien de nombreux projets. *« Nous remercions le Comité de Pilotage du Conseil des Sages qui est à l'origine de la mise en place de ce conseil »* ajoute Nicolas Bertet, adjoint délégué à la Communication et la Vie Participative.



Le 1^{er} Conseil des Sages de Pont Saint Martin est composé des personnes suivantes :

Gilbert Charles, Henriette Dupuis, Francis Perraudeau, Joël Buord, Annie Vannier, André Variot, Jocelyne Bodiguel, Jean-Jacques Roguin, Colette Ferré, Joseph Deniaud, Daniel Laplace, Christian Gauthier.

Conseil Municipal des Enfants

Suite à la réunion d'installation fin novembre, les nouveaux conseillers municipaux enfants terminent de prioriser leurs projets. La commission « Loisirs et Événementiel » et la commission « Solidarité et Citoyenneté » les présenteront lors du Conseil Municipal Enfant du 28 janvier. Ensemble, ils valideront les projets à réaliser dans le cadre de leur mandat.

Avant de débiter leur travail, afin de leur faire comprendre le fonctionnement de la municipalité, les enfants ont été invités à visiter les différents services de la mairie, et à rencontrer le personnel communal, le mercredi 7 décembre.

Par la suite, plusieurs réunions ont eu lieu pour trier et préciser les projets que les enfants souhaitent mener, leur permettant de comprendre les enjeux, les bénéficiaires, les modalités de la réalisation d'un projet. Certains d'entre eux ont été remontés au Bureau Municipal afin que les élus puissent les intégrer dans leur plan d'actions 2017.

En parallèle, la municipalité, en collaboration avec l'AREJ, a proposé aux conseillers enfants de participer aux 40 ans du jumelage avec Pont-Saint-Martin Italie, pour élargir leur expérience citoyenne et les présenter à nos amis valdotains.



Le 2^{ème} Conseil Municipal des Enfants est composé des personnes suivantes :

Eva Borrel Jeantan, Louis Bouchaud, Esther Chauvet, Angele Cretal, Tony Derrien, Nathan Gaborit, Calie Gauthier, Cali Hervaud, Eva Leaute, Maël Luzet, Marion Mabileau, Tamaé Molle-Le Clerc, Arthur Naudin, Camille Poisson, Samuel Raballand, Ninon Rest-Dabin.



Dossier

Vœux à la population

Vendredi 6 janvier, l'équipe municipale a convié les Martipontains à partager leurs vœux pour 2017. Ce fut l'occasion de dresser les perspectives pour 2017 et de remercier l'engagement citoyen de nombreux bénévoles.

Après avoir présenté des vœux d'espérance en l'avenir pour les Français, Yannick Fétiveau a rappelé que Pont Saint Martin est idéalement située aux portes de la métropole « *bénéficiant d'un cadre de vie agréable, notre commune jouit d'une très grande attractivité au sein du territoire de Grandlieu. Elle se développe, se modernise et s'améliore chaque année* ».

L'extension de 8 ha du Parc d'Activité de Viais sera ouverte en février. Une vingtaine de nouvelles entreprises seront accueillies sur notre territoire, ce qui va permettre



de développer l'économie et de créer de l'emploi. Sur le plan du commerce local, l'étude sur le stationnement débutée en 2016 est en cours. La création de nouvelles places de parking sur le square Utrillo et la rue du Marais, l'adaptation des périmètres de la zone bleue au cœur du bourg, le respect des dispositifs de stationnements temporaires et l'évolution des pratiques doivent amener à créer un roulement constant.

Au-delà du traitement « sécurité routière et piétonne » du village de La Bauche Tue-Loup de ce début d'année, les élus prendront en charge le dossier de l'échangeur à Viais et sécuriseront le carrefour de la Planchette, qui connaît un fort trafic.

Les déplacements intra-bourg seront régulés et sécurisés. Après la réalisation de dispositifs de ralentissement sur la Colleterie en décembre dernier, la Planche au Bouin, la rue d'Herbauges, puis la rue de Nantes seront traitées. D'autres études

sont lancées également sur la rue des Tironnières, le Moulin Rouge, la Gautellerie et la Croix Olive. La rue d'Herbauges sera un chantier majeur qui intégrera des travaux d'enfouissement de réseaux et de restauration des branchements d'eau. Par la suite, la rue du Pays de Retz subira quelques travaux, notamment par le changement des conduites d'eaux usées, les enfouissements de réseaux puis le traitement sécuritaire.

La commune a connu cette année un accroissement démographique, ce sont 85 permis de construire pour 93 nouveaux logements qui ont été distribués. Cette contribution à l'accueil de nouvelles familles a été récompensée, pour la 2^{ème} année consécutive, par une subvention d'État à hauteur de 135 000 € dans le cadre de l'opération des « maires bâtisseurs ». « *Cette croissance démographique voulue est renforcée par l'arrivée de logements suite à des divisions de parcelles. Nous sommes fiers de cet engouement pour notre commune.* »

De nouveaux logements verront le jour en 2017 : la 2^{ème} tranche du lotissement du Moulin Olive, le lotissement de l'Abbaye à Viais, les deux projets collectifs « Le Duetto » au 35 rue de Nantes et rue des écoles, autant de constructions qui permettront l'accueil de nouveaux habitants. 44 logements, répartis sur les 3 sites, seront destinés aux personnes à revenus modestes. Courant janvier, une convention pour le projet de 17 logements à loyers modérés pour les aînés, au cœur du bourg sera signée avec Atlantique Habitations.

« *Tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2017* »

La commune se développe, se modernise. L'identité rurale doit se transformer en identité de commune verte où il fait bon vivre. Une sorte de label qui doit être réussi ensemble et pérennisé. Le Marais de l'Île verra son éco-système revalorisé, dans une logique de préservation et de restauration des milieux naturels mais aussi dans une logique de développement d'un éco-tourisme raisonné. Des lieux de vie verts embelliront les quartiers, notamment avec l'aménagement du square Utrillo en un lieu agréable, convivial, qui créera de nouvelles places de stationnement. Une étude sera lancée pour requalifier la place du Marché et marquer la présence du végétal, en optimisant les stationnements.

Concernant le grand projet rassembleur du mandat qu'est la construction d'une salle festive polyvalente, son implantation à la Nivardière, à l'entrée du bourg, a été déterminée. Le concours d'architecte va être prochainement lancé. Cet équipement passif sur le plan énergétique répondra à nos besoins actuels et futurs.

« *Alors, avec votre participation et votre soutien, nous allons continuer de préparer notre avenir à tous, en poursuivant notre mission avec passion dans l'intérêt des Martipontains.* » a conclu Yannick Fétiveau.

Le discours complet est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr

AVEZ LE RÉFLEXE!



Le bénévolat : un

Après la rétrospective et la présentation des projets de l'année par le maire, la soirée s'est poursuivie par la cérémonie de valorisation des sportifs et bénévoles. Attachés à la diversité de la vie associative, les élus savent combien il peut être difficile de mobiliser les bénévoles. Ce rendez-vous traditionnel permet de mettre en lumière ceux qui, jour après jour, donnent de leur temps, sans compter, pour offrir aux Martipontains une vie associative riche et dynamique.

Frédéric Bardy a tenu à mettre à l'honneur l'USP Basket, **1** qui a fêté ses 60 ans d'existence ainsi que le 40^{ème} anniversaire de la 1^{ère} équipe féminine seniors. 60 années d'émotions, de nombreuses victoires pour ce club intergénérationnel. Le travail de ses bénévoles pour transmettre le savoir et la passion a permis la pratique de la discipline sous toutes ses formes, du loisir à la compétition, des jeunes aux vétérans.

Philippe Plantive a quant à lui valorisé l'engagement bénévole de Yann et Damien Alletz pour l'USP Tennis de Table. **2** Dans le bureau depuis deux ans et demi, ils se partagent le secrétariat pour la deuxième saison. Tous les deux joueurs passionnés et talentueux, ils œuvrent pour le bon fonctionnement de l'association.

Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'Éducation, aux Activités Périscolaires et à la Vie Sportive a rappelé l'importance du don de sang, en mettant à l'honneur l'ADSB de Pont Saint Martin. **3** Déjà 30 ans que les bénévoles se succèdent au sein de l'association. « *Je tiens à vous remercier pour votre dévouement, votre association permet de sauver des vies ! Je vous souhaite un très bon anniversaire et longue vie au don de sang* » a conclu Martine Chabirand, après avoir rappelé à tous l'importance et la simplicité du don du sang.

Le Comité des Fêtes est une association dynamique motivée pour offrir d'attrayantes manifestations tout au long de l'année, qui attirent un grand nombre de Martipontains. Sandrine Gilette, conseillère municipale, a remercié



engagement indispensable !



Claude Gruau **4** pour ses nombreuses années de bénévolat : « Vous qui allouez tant de temps depuis la création du comité en 1978, vous qui partagez savoir-faire et bons conseils avec un grand esprit d'équipe, [...] merci pour votre soutien, votre engagement et votre dévouement. Merci pour votre implication, votre créativité dans les activités du comité. »

Nicolas Bertet, adjoint délégué à la Communication et à la Vie Citoyenne et Participative, a salué l'engagement des bénévoles du PhotoClub, **5** qui a amené l'association à célébrer les 10 ans du festival photo cette année. « C'est une chance pour Pont Saint Martin d'avoir vu grandir au fil des éditions cet événement. Depuis l'origine, la municipalité est très heureuse de vous accompagner dans ce développement. » a souligné Nicolas Bertet.

L'association « Les amis de Pont/Giro », a été mise à l'honneur durant cette cérémonie, et plus particulièrement Jackie Cellier. **6** C'est en effet en 1995 que l'idée lui est venue de relier Pont Saint Martin, en France, et Pont-Saint-Martin en Italie en vélo. Début Juin 1995, ce sont 17 cyclistes qui ont pris le départ pour l'Italie. Au vu de l'enthousiasme des participants, l'association « Les amis de Pont/Giro » a vu le jour le 15 février 1996. « En qualité de

président et de fondateur de l'association, nous te remercions pour ton investissement, ton dévouement dans la vie de l'association dans la bonne humeur. Avec la simplicité qui te caractérise, continue de relever des défis » lui a souhaité Bernard Gendronneau.

Pour faire vivre les quartiers, des associations ont également été créées par des amoureux de leurs villages. Ce fut le cas pour l'Eveil de la Benetière, **7** association qui a célébré l'année dernière sa 40^{ème} fête de village, dans la convivialité et la bonne humeur. Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'Environnement au Cadre de Vie et aux Loisirs, a mis à l'honneur Christian Pasquier, président, qui offre de son temps sans compter pour proposer de nombreuses animations tout au long de l'année, pour le plus grand bonheur des habitants.

Yannick Fétiveau a achevé cette remise de récompenses en félicitant deux jeunes Martipontains : Amélie Chauvry et Mélann Brasseur **8** pour leur engagement au service des autres et leur réussite. En effet, Amélie est jeune sapeur-pompier bénévole depuis 2 ans et Mélann a été lauréat de la médaille d'argent au concours départemental « Un des meilleurs apprentis de France », catégorie sérigraphie industrielle.



Salle festive : lancement du concours d'architectes

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale a lancé le concours d'architectes lors du dernier Conseil Municipal de janvier. La salle festive est sur orbite.

Les équipements dédiés à l'activité culturelle et festive que sont la salle des fêtes, la salle Saint Martin ou la salle du Vieux Pressoir ne sont plus dimensionnés aux besoins actuels et ne permettent pas d'accueillir des manifestations d'ampleur (spectacles, repas de plus de 150 convives, festival, grande réunion, évènements culturels...). Ces manifestations sont actuellement organisées ponctuellement dans des équipements sportifs ou dans des salles extérieures à la commune.

Une démarche participative a été lancée en vue de cerner les attentes et besoins des Martipontains :

- La population a eu la possibilité de remplir un questionnaire lors du forum courant mars 2016,
- Ce même questionnaire a été mis en ligne sur le site de la mairie jusqu'à fin avril 2016 (209 réponses + 35 sur le site),
- 35 associations locales susceptibles d'utiliser l'équipement ont été consultées.

Il ressort de cette consultation locale le besoin d'un équipement structurant et comportant :

- un hall d'accueil pouvant accueillir des vins d'honneur. Il pourra prendre la fonction de bar, vestiaire et billetterie lors de l'utilisation de la salle principale. Sa disposition permettra d'accueillir des expositions,
- une salle principale qui pourra accueillir 400 personnes et ayant une jauge spectateurs de 250 personnes. Elle permettra d'accueillir des spectacles de tous types : humour, danse, théâtre, concerts ou expositions. Des grandes réunions et conférences pourront y être programmées. Enfin, elle sera ouverte à la location aux particuliers.
- une salle annexe ou une petite salle permettant d'accueillir des réunions, des répétitions de groupes musicaux, des enfants pour un moment de repos lors d'une manifestation privée (en lien avec la salle principale), de faire office de loges.

- Cette salle festive sera située à l'angle de la route de la Chevrolière et de la rue de la Mône.

Le coût d'objectifs est de 4 000 000 € intégrant la construction et les abords, le lot scénographique, les études missions et les honoraires dont la maîtrise d'œuvre et l'assistance, les aménagements et VRD. L'estimation a été réalisée par le Cabinet Premier'Acte.

Le conseil municipal à l'unanimité a engagé la procédure de passation du marché public et le recours à la procédure d'appel d'offres restreint par concours sur esquisse en vue du recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Un jury de concours constitué de la CAO, de membres élus et d'un tiers au moins de représentants de la maîtrise d'œuvre sera chargé de sélectionner les candidatures habilitées à présenter une offre et de classer les offres de ces candidats désignés.

Atelier et spectacle de magie

La municipalité, dans le cadre de sa programmation culturelle, proposera régulièrement des rendez-vous tout au long de l'année, et pour tous les âges. En février, les jeunes seront mis à l'honneur, avec un atelier découverte de la magie, suivi d'un spectacle ouvert à tous.

Les apprentis-magiciens vont pouvoir montrer leurs talents cachés, réaliser de merveilleux tours avec des cartes, manipuler des objets comme des cordes, découvrir comment « lire dans la pensée » ou bien encore faire varier la taille de deux girafes magiques en créant une étonnante illusion.

L'atelier aura lieu le samedi 25 février dans la Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu, de 14h

à 17h. Il sera suivi d'un spectacle ouvert à tous à 17h30 donné par le magicien, assisté des personnes ayant participé à l'atelier.

Inscription à l'atelier obligatoire au 02 40 26 80 23 ou animation@mairie-pontsaintmartin.fr

Gratuit, réservé aux jeunes de 11 à 18 ans, 15 places maximum.



Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 15 décembre en bref

Le compte-rendu complet est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SAINT MARTIN

Suite aux travaux de rénovation qui vont redonner du cachet à cet équipement, les nouveaux tarifs de la salle Saint Martin, ouverte à la location à la demi-journée, la journée ou pour deux jours, seront augmentés de 15 %.

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR 2017

Le code du Travail a été modifié pour permettre aux maires d'accorder une autorisation d'emploi des salariés dans le commerce le dimanche, dans la limite de 12 par an au lieu de 5 auparavant. La dérogation doit être accordée de façon collective par branche de commerce de détail et doit s'appuyer sur des demandes écrites émanant des entreprises du territoire de la commune.

La loi prévoit que chaque salarié privé de repos dominical perçoive une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente, ainsi qu'un repos compensateur équivalent en temps.

Deux ouvertures dominicales ont été

proposées par le maire et validées par le conseil municipal par 23 pour et 2 contre, 2 abstentions. Il s'agit des dimanches précédant les fêtes de fin d'année, les 24 et 31 décembre.

ACQUISITION DE LA PARCELLE DE LA LANDE DE VIAIS

Dans le cadre de son programme de réserve foncière sur son territoire et pour pérenniser la manifestation des Fous Roulants qui se déroule sur cette prairie, la commune va acquérir la parcelle cadastrée ZE 4 d'une superficie de 25 363 m² au lieu-dit « La Lande de Viais » au prix de 19 500 €.

VALIDATION DES VENTES DES LOTS RUE DE NANTES ET RUE DES SPORTS

Dans le cadre de la restructuration et l'élévation du centre bourg, la municipalité a libéré deux unités foncières au 35, rue de Nantes et 1, rue des Sports pour la construction de logements. Le projet porté par Ataraxia Promotion et Atlantique Habitations a été celui correspondant au mieux aux critères de la collectivité répondant notamment à la loi S.R.U. demandant 25 %

de logements locatifs sociaux sur l'ensemble du projet. Il se compose de 31 logements en accession libre d'une surface-plancher de 1776,7 m² et 13 logements locatifs sociaux d'une surface-plancher de 789,3 m².

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE TERRAINS FAMILIAUX DES GENS DU VOYAGE (MOUS)

Par délibération du 20 juin 2013, la commune a adopté le projet de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale pour la mise en œuvre de terrains familiaux à destination des gens du voyage sédentarisés ou semi-sédentarisés sur la commune de Pont Saint Martin. Afin d'engager la mise en œuvre des préconisations de la MOUS et une réorientation de l'intervention de Tsigane Habitat pour une intervention plus ciblée sur la conduite de projet, le contrat actuel a été repoussé jusqu'au 16 octobre 2017. Les prestations modificatives porteront sur l'accompagnement technique et administratif du programme d'aménagement des terrains familiaux pour les gens du voyage pour un montant de 3 600 € HT.

Appel à candidatures : distribution du mensuel

La municipalité recherche une personne intéressée pour prendre en charge la distribution du Vue du Pont et du guide pratique.

La distribution du magazine se fait en 24h, sur 3 ou 4 jours de travail, pendant 11 mois, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. L'agent doit disposer d'un véhicule.

Si vous êtes intéressés par ce poste, merci de contacter Julie Batany au 02 40 26 80 23 ou à communication@mairie-pontsaintmartin.fr.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »*

L'association citoyenne Ensemble Réussir Pont Saint Martin a pour vocation de faire le trait d'union entre les citoyens, quelques soient leurs sensibilités politiques et le groupe majoritaire sans étiquette.

Nous avons la faiblesse de penser que les idées, d'où qu'elles viennent, doivent pouvoir servir la cause martipontaine dans la bienveillance.

Portés par le succès de notre dernière réunion citoyenne relative à la gestion des déchets, nous aborderons, le vendredi 24 mars à

19h à la salle des fêtes, l'enjeu des déplacements sur le territoire martipontain. 1h30 de réunion ponctuée d'un verre de l'amitié pendant lequel vous pourrez échanger avec vos élus. L'assemblée générale de l'association se tiendra à l'issue de cette réunion.

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous.

Le groupe des élus majoritaires ERPSM

* Henri Ford

Bientôt, une salle municipale pour les obsèques civiles

Depuis la révolution française, il était possible d'organiser un mariage civil ou un parrainage républicain dans les bâtiments communaux, mais rien n'avait été prévu en ce qui concerne les obsèques.

Le plus souvent, par conviction, par habitude ou parce qu'il n'y avait pas d'autre lieu disponible, des familles même quand elles ne le souhaitent pas, faisaient appel à la paroisse pour organiser une cérémonie d'au-revoir à l'église. Ce qui se faisait avec beaucoup de compréhension.

Mais les mentalités et les modes de vie évoluent, d'autres besoins ou demandes apparaissent. Avec le développement de la crémation et des salons funéraires, des cérémonies d'obsèques se déroulent sur place dans des espaces souvent trop petits pour certaines assemblées.

Depuis longtemps, des associations demandaient l'accès à des salles plus grandes. Une proposition de loi allant dans ce sens a été adoptée par les députés fin novembre 2016.

Elle prévoit qu'une salle municipale adaptable devra être mise gratuitement à la disposition des familles souhaitant organiser des

funérailles laïques permettant un moment de recueillement, sans aménagement particulier ni participation active du personnel ou des élus.

Il faut encore que le Sénat approuve ce texte lors de la prochaine session parlementaire avant que cette option devienne un droit qui peut d'ailleurs être mis en œuvre sans attendre.

Lors du conseil municipal du 4 janvier dernier consacré au démarrage des démarches administratives pour la construction de la salle polyvalente, nous avons fait remarquer que le bâtiment étant situé à proximité du cimetière, il serait intéressant de prévoir qu'une salle puisse être proposée aux familles. Le maire a pris note de notre proposition.

A chaque moment de sa vie, chacun de nos concitoyens, ou sa famille, aura ainsi la possibilité de choisir le rite et le cadre qu'il souhaite en fonction de ses convictions religieuses, philosophiques ou personnelles.

Les élus du groupe d'opposition Pont-Saint-Martin Avance

Le Père Noël à la Bénétière

Traditionnellement, l'association du village, l'Éveil de la Bénétière, propose d'accueillir la venue du Père Noël.

En cette fin d'année 2016, l'ensemble des villageois était invité à se réunir dans le garage de Christian Pasquier, président de l'association. Émerveillés par le somptueux décor confectionné par ses soins, petits et grands ont accompagné la tournée du Père Noël, son traineau et son elfe dans sa visite aux aînés de plus de 70 ans à travers le grand et le petit village avant de partager le verre de l'amitié.

Le bureau souhaite une très bonne année aux Martipontains et en particulier à l'ensemble des villageois de la Bénétière.

L'Éveil vous donne rendez-vous au concours de boules qui aura lieu le 10 juin, sur invitation seulement.



USP Tennis

Le club organise un stage jeunes durant la 1^{ère} semaine des vacances de février.

Le stage aura lieu du lundi 13 février au vendredi 17 février, de 10h30 à 12h30. Il se déroule dans les halles de tennis. Les personnes n'adhérant pas au club peuvent aussi profiter de ce stage. Le tarif est de 75 € pour les 5 jours.

N'hésitez pas à contacter Anthony pour plus d'informations au 06 23 63 51 13 ou par mail : rannou.anthony@hotmail.fr.

Joyeux Saint Martin

Suite à notre assemblée générale du 18 janvier, la composition des membres du conseil d'administration vous sera présentée dans le mensuel de mars.

CONCOURS DE BELOTE :

vendredi 10 février

Salle des fêtes avec inscription dès 14h, début du concours à 14h30 précises. Un lot à chaque participant.

JOURNÉE GINGUETTE :

mardi 14 février

Direction les Rosiers sur Loire pour la visite des cathédrales « troglos » des Perrières : caves monumentales et ogivales gothiques. Vous assisterez au Mystère des Faluns et serez transportés dans un univers âgé de dix millions d'années. En cette saint Valentin, la Caverne Sculptée vous accueillera pour un déjeuner spectacle avec la revue Ang'elles, suivi d'un après-midi dansant.

Prix : 68€ par personne. Inscriptions immédiates jusqu'au 8 février. Pour la visite prévoir des vêtements chauds.

École Saint Joseph

RETOUR SUR LA JOURNÉE DE NOËL DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Les enfants l'attendaient, et ils n'ont pas été déçus ! Le Père Noël est passé dans chacune des classes de maternelle et CP, et il n'est pas venu les mains vides : il a distribué chocolats et clémentines à tous les petits lutins présents. Les élèves ont pu le retrouver au goûter dans la salle de motricité, dans un décor qui rappelait le Pôle Nord, et il les a accompagné durant la marche aux lampions en chantant lui aussi « Petit Papa Noël ».

Le rendez-vous était pris peu après à l'église, où les élèves du cycle 3 ont formé le chœur pour les chants de Noël, pour clore cette journée pleine de magie et de convivialité. Car Noël prochain se fait déjà attendre !

RAPPEL COLLECTE DE PAPIERS

L'école Saint Joseph pense éco-geste : la collecte des papiers continue, la prochaine aura lieu le dimanche 5 février entre 11h et 12h à l'école. Venez nombreux (et chargés de papiers) ! Tous les Martipontains sont les bienvenus.

Téléthon 2016 : 5 225 €

Telle est la somme que nous avons récoltée par la vente de galettes, gâteaux, peluches, crayons, grâce au concert de la chorale des Joyeux Saint Martin, l'activité de l'USP Gym Santé Loisirs et les tickets-dons. Merci à vous tous pour votre générosité qui a permis au compteur Téléthon de Pont Saint Martin d'être en légère augmentation par rapport à 2015.

Les vendredi 2 et samedi 3 décembre, des bénévoles se sont relayés au Super U pour vous présenter les tickets dons, ce qui a permis de récolter la somme de 1 271 € : merci à tous de votre participation et merci au personnel du Super U pour son aide efficace, ainsi qu'à M. et Mme Payet.

La vente de galettes a toujours autant de succès. Plus de 1 500 crêpes et galettes ont été confectionnées les vendredi et samedi. Elles ont été vendues devant le Super U et au marché le samedi matin.

L'association USP Gym Santé Loisirs a proposé une séance de fitness, salle Gatien, qui a eu un franc succès. Les résidents de la maison de retraite de La Roselière ont aussi participé à cette manifestation par l'achat de peluches et par la confection de gâteaux.

La chorale des Joyeux Saint Martin, le

samedi 19 novembre, s'est associée à la Ritournelle de Rezé et à l'Elan Fanfare Harmonie pour nous offrir un concert qui a enchanté le public, et qui a permis, grâce à la générosité de l'auditoire, de récolter des dons complémentaires.

Nous avons relevé le défi et sommes fiers du résultat 2016.

Nous sommes cependant très inquiets sur l'avenir du Téléthon sur notre commune. Nous recherchons des bénévoles pour prendre le relais et notamment en matière de secrétariat et d'organisation. **Si aucune personne ne se propose, il n'y aura pas de Téléthon en 2017.**

Merci de prendre contact avec Josiane Airiau au 06 02 38 49 61 pour que notre commune demeure solidaire du combat contre la maladie. Encore merci à vous tous

pour votre générosité et votre solidarité.



Le comité de pilotage remercie les associations, les bénévoles, les sponsors qui ont permis la réalisation de ce Téléthon 2016 :

Les boulangeries : Le Moulin Vrignaud, Le Fournil Saint Martin, Le Pain des Champs, Le Pralin'Noix, la minoterie Giraudineau, les viticulteurs : le Domaine du Moulin, le Domaine du Malabrit, le Domaine des Plantes, le Domaine des Garotteries, la société EARL des Étangs ; la société Elidis, Super U, Yves Pichot, les associations : l'AREJ, le Comité des Fêtes, Musique et Danse, les Marchipontains, l'Elan Fanfare Harmonie, Les Joyeux Saint Martin, l'équipe du Bois de Sendal, l'Association du Champsiôme, La Roselière, et le personnel communal.

Les Martin Chanteurs

Le chœur des Martin Chanteurs vous convie à sa première soirée conviviale « Chantons ensemble » le

Samedi 11 mars à 20h
Salle des fêtes de Pont Saint Martin

Le repas, composé d'un apéritif/entrée, porcelet grillé avec gratin dauphinois, fromage et dessert, sera l'occasion d'écouter et d'entonner ensemble chants festifs, chansons connues de tous et des ritournelles d'ici ou d'ailleurs.

L'animation sera assurée par le chœur des Martin Chanteurs, dirigé

par son chef de chœur Elisabeth Osadtchty et accompagné au piano, mais également par vous tous !

Les tickets du repas, au prix de 17 € et 8 € pour les moins de 12 ans (vin en sus) seront en vente jusqu'au 4 mars auprès de Stéphanie Poligot (06 88 44 85 49), Albert Parnaudeau (06 88 12 54 52) ou Chantal Lhommelet (06 71 19 26 75). Le nombre de place étant limité, n'attendez pas !

Nous vous attendons nombreux pour partager le plaisir de se retrouver et de chanter ensemble !

USP Basket

U13 F – BENJAMINES 1 - RÉGION

Beau cadeau pour les 60 ans de notre association, notre équipe U13 Féminine accède en 2^{ème} phase de championnat en Excellence régionale. Bravo aux filles et aux entraîneurs.

À la fin de cette première phase de championnat, 8 équipes sont montées dans les poules supérieures ou se maintiennent au même niveau :

- Élite départementale : U15 Masculins et U15 Féminins 1
- D1 : U17 Masculins, U17 Féminins 2 - U15 féminins 2 - U11 Féminins 1
- D2 : U13 Masculins - U11 Féminines 1

MATCHS SENIORS À DOMICILE

Samedi 4 février : seniors 1 Masculins / ABC 3 Rivières – 20h30
 Dimanche 5 février : seniors 2 Masculins / Similienne Nantes – 15h30
 Dimanche 12 février : seniors 1 Filles / Avenir Rennes (35) – 15h30



Arrêt des entraînements jeunes pendant les vacances du 13 au 26 février : École Basket, Mini Poussins 1 et 2, Mini Poussines 1, 2. Pour les autres équipes voir avec vos entraîneurs.

RENSEIGNEMENTS :

Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz – 02 40 32 73 43 à partir de 19h ou godarddominique@wanadoo.fr
 Site internet : <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

Passerelle des Arts : stages jeunes et adultes

STAGES JEUNES (DE 7 À 14 ANS)

De nouveaux stages sont organisés pour les vacances de février. 2 dates sont possibles le mardi 14 ou le mercredi 15 février.

Les stages ont une durée de 2h, de 14h30 à 16h30, et comprendront 8 inscrits minimum par séance. Matériel fourni par l'association. Les stagiaires seront encadrés par Anne Kervarec, artiste peintre. Ils sont ouverts à tous, adhérents ou non de l'association.

Ils se dérouleront au premier étage du 3^{ème} Lieu, dans la Boîte à Couleurs.



NOUVEAUTÉ 2017 : STAGES ADULTES

Pour la première fois l'association organise des stages adultes (à partir de 17 ans) le jeudi 16 et le vendredi 17 février sur le thème de l'aquarelle.

Deux formules sont possibles, soit un engagement sur 1 journée (5h) soit sur 2 jours (10h). Six inscrits minimum par séance. Les stages seront encadrés par Yann Quémener, artiste peintre rezéen. Ces stages sont ouverts à tous, adhérents ou non de l'association.

Ils se dérouleront au premier étage du 3^{ème} Lieu, dans la salle de la Boîte à Couleurs.

Renseignements et inscription : passerelledesarts@orange.fr ou au 06 60 34 60 86

USP Tennis de Table

L'USP Tennis de Table est reparti en deuxième phase avec deux régionales 2, une régionale 3. Il y a donc de l'animation dans la salle Gatien le dimanche après-midi !

En niveau départemental, l'équipe D0c qui descendait, en fin de première phase, a été repêchée. Le club est donc organisé de la façon suivante: D0, D1, D2, D3 et D4. Ce qui permet à chaque joueur de se retrouver dans l'équipe correspondant à son véritable niveau!

Lors de la soirée des vœux du maire, Yann et Damien Alletz ont été mis à l'honneur en étant invités, par la municipalité, à monter sur le podium. En effet, le club les a promus à cette distinction pour l'ensemble de leur travail depuis trois ans. Merci à eux !

Date à retenir : tournoi de doubles, samedi 18 février, salle Gardin, à partir de 10h.

A.R.E.J.



Adhérents, amis et sympathisants de l'AREJ, avez-vous réservé votre soirée conviviale ? Elle aura lieu le samedi 18 mars à 20h, à la salle des fêtes. En cas d'oubli, pensez à réserver vos places auprès des responsables de l'AREJ. Cette soirée est toujours appréciée, c'est l'occasion de se retrouver entre amis.

Quelques Martipontains participeront au 105^{ème} carnaval valdôtain dans notre commune jumelle de Pont-Saint-Martin en Italie, du 25 au 28 février. Nous leur souhaitons un bon séjour dans une ambiance familiale, chaleureuse et respectueuse des traditions où tous les habitants, tout âge confondu, descendent dans la rue et participent aux festivités de ce carnaval historique.

L'année 2017 sera riche en rencontres, en échanges et en jumelages :

- 25^{ème} anniversaire entre les deux villes jumelles de Pont Saint Martin, du jeudi 25 au dimanche 28 mai en vallée d'Aoste

- 20^{ème} anniversaire de rencontres avec Brockenhurst en Angleterre. Cette année nous recevrons nos amis anglais du vendredi 2 au lundi 5 juin pour quelques jours d'amitié et de découverte.

Pensez à prendre contact auprès des responsables de l'AREJ si vous souhaitez participer aux échanges, à l'accueil, ou à l'hébergement de nos amis pour ces deux manifestations.

Contact : Gilberte et Michel Drouin au 02 40 26 81 48
Marie-Thé et Yves Perrochaud au 02 40 26 84 57
arejpsmf@wanadoo.fr – AREJ44.org

FC Grand Lieu

MATCHS DE FÉVRIER

5 février :

13h : Seniors D contre Nantes Bellevue

15h : Seniors B contre Saint Sébastien / Gs2 Stade de Saint Aignan

26 février :

13h : Seniors C contre Nantes La Mellinet 3 au stade de Pont Saint Martin

15h : Seniors A contre Nantes La Mellinet au stade de Pont Saint Martin

Date	Evènement	Lieu
04-fév-17	Tournoi de Palets	St Aignan Grand Lieu
08-avr-17	Soirée familiale du Club	St Aignan Grand Lieu
03-juin-17	Cérémonie des Césars	Pont St Martin

Les rendez-vous de février

du 31 janvier au 28 février

Exposition

L'aventure industrielle en Loire Inférieure
Aux heures d'ouverture de la médiathèque,
salle d'Animation

Vendredi

3

Concours de belote,

organisé par l'USP Tennis de Table
13h30, salle des fêtes

Samedi

4

Repas des Aînés,

organisé par la municipalité
12h30, Château de la Pigossière

Assemblée générale,

organisée par les Donneurs de Sang
18h, salle du Vieux Pressoir

Blablabar, organisé par la municipalité
20h30, Boîte à Musiques.

Tarif : 6 €/par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans

Dimanche

5

Loto, organisé par l'APEL

13h, salle des fêtes

Mercredi

8

Heure du Conte,

À partir de 4 ans,
inscription gratuite à la médiathèque
ou au 02 40 32 79 27
16h, Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Vendredi

10

Concours de belote,

organisé par le Joyeux Saint Martin
13h30, salle des fêtes

Mercredi

15

Projection d'un film d'animation,

organisée par la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu
15h, salle d'Animation

Samedi

18

Tournoi de doubles,

organisé par l'USP Tennis de Table
De 10h à 19h, salles Gardin et Gatien

Samedi

25

Atelier de magie, organisé par la
municipalité

Inscription gratuite obligatoire au 02 40 26 80 23,
places limitées

Atelier de 14h à 16h30, spectacle ouvert à tous à
17h30, Boîte à Musiques

Mercredi

1er

Nouvel An Chinois,
organisé par l'USP Qi Gong
20h, Boîte à Musiques

En mars

Dispositif de viabilité hivernale

Comme chaque année, le Département met en place un dispositif de viabilité hivernale sur les routes départementales de Loire-Atlantique, activé jusqu'au 6 mars.

Ce service comprend l'ensemble des actions de surveillance, de prévention et de traitement des conséquences des phénomènes hivernaux sur le réseau routier départemental. Il nécessite une mobilisation de moyens humains et matériels importants au sein de chaque délégation, sur la base des différents niveaux de service définis selon les types de routes.

Tout usager de la route peut ainsi disposer d'une information en temps réel sur les conditions de circulation :

- Sur le site inforoutes.loire-atlantique.fr
- Par téléphone au 02 51 82 62 62

Bien vous chauffer en réduisant le montant de vos factures

Vous êtes propriétaire d'un logement mal isolé et vous souhaitez faire des travaux d'économie d'énergie, vous pouvez obtenir des subventions de l'ANAH.

Cumul possible avec le crédit d'impôt, transition énergétique et éco-prêt à taux zéro, l'aide de l'ANAH peut dépasser 50% du montant des travaux.

Vous pouvez bénéficier de l'ANAH si :

- Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire,
- Votre logement a plus de 15 ans à la date du dépôt de votre dossier,
- Vos travaux garantissent une amélioration de la performance énergétique d'au moins 25%,
- Vos revenus ne dépassent pas les

niveaux de ressources suivants au 1^{er} janvier 2016 :

1 personne	18 342€
2 personnes	26 826€
3 personnes	32 260€
4 personnes	37 690€
5 personnes	43 141€
6 personnes	5 434€

N'hésitez pas à contacter dès à présent l'ADIL 44 au 02 40 89 30 15 ou à contact@adil44.fr

Don du Sang

La première collecte 2017 est passée, vous pouvez retrouver les résultats sur notre page Facebook « association des donneurs de sang de Pont Saint Martin » que nous lançons en ce début d'année. Nous espérons qu'elle réponde à vos attentes.

L'assemblée générale de l'ADSB est une occasion unique d'approfondir vos connaissances sur le don de sang, de recevoir votre diplôme et insigne selon le courrier que l'EFS vous a envoyé.

Notre assemblée générale a lieu chaque année le premier samedi de février, soit le 4 février à la salle du Vieux Pressoir, à 18h.

Participez à la guérison des malades, redonnez le sourire à leurs famille et amis. Merci à tous ceux qui sont venus à la collecte du 16 janvier.

Grandes vacances pour petits budgets : parlons-en !

Les membres du réseau Solidarités Grand-Lieu Logne élus, bénévoles et professionnels des structures et associations sociales et d'insertion du territoire des Communautés de Communes de Grand-Lieu et Loire-Atlantique Méridionale organisent un temps fort sur les vacances.

« Grandes vacances pour petits budgets : parlons-en ! »

**Ce temps fort se déroulera :
le vendredi 10 février de 15h à 19h
salle des Marais, Saint Philbert de Grand Lieu.**

Il a pour objectif d'informer le public sur les activités, loisirs, sorties organisées durant la période d'été autour de chez soi à moindre coût. Vous y trouverez également des informations sur les départs en vacances proposés par différents partenaires locaux.

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 15 février de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Le vendredi 17 février, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Tess JAFFRE, 3 Impasse de la Nivardière
Ulysse GUITTENY, 8 rue de Nantes
Clémence LIBEAU, 46 Avenue de Grandlieu
Lénaëlle PERZO, 16 rue de la Gautellerie
Elise ROQUET, 4 impasse de la Gautellerie
Lola BELLIARD, 45 avenue de Grand Lieu

DÉCÈS

Mme Marthe BINET